

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE

visant les actions de la société



initiiée par

SII GOES ON

Agissant de concert avec Monsieur Bernard Huvé, Madame Alexia Slape, Monsieur Arnaud Huvé, Monsieur Alban Huvé, Madame Christiane Guillebaut, Monsieur Eric Matteucci, Monsieur Antoine Leclercq, Monsieur François Goalabré, Monsieur Charles Mauclair, Monsieur Didier Bonnet et BTO Sanok S.à r.l.

INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES ET COMPTABLES DE SOCIETE POUR L'INFORMATIQUE INDUSTRIELLE – S.I.I.



Le présent document relatif aux autres informations de Société pour l'Informatique Industrielle – S.I.I. a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (l' « **AMF** ») le 6 février 2024, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et à l'article 6 de son instruction n° 2006-07 du 25 juillet 2006 relative aux offres publiques d'acquisition. Ce document a été établi sous la responsabilité de Société pour l'Informatique Industrielle – S.I.I.

Le présent document incorpore, par référence, le rapport financier annuel de Société pour l'Informatique Industrielle – S.I.I. pour l'exercice social clos le 31 mars 2023 tel que mis à disposition le 2 août 2023 ainsi que le rapport financier semestriel au 30 septembre 2023 tel que mis à disposition le 22 décembre 2023.

Le présent document complète la note en réponse relative à l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de Société pour l'Informatique Industrielle – S.I.I. initiée par SII Goes On, agissant de concert avec Monsieur Bernard Huvé, Madame Alexia Slape, Monsieur Arnaud Huvé, Monsieur Alban Huvé, Madame Christiane Guillebaut, Monsieur Eric Matteucci, Monsieur Antoine Leclercq, Monsieur François Goalabré, Monsieur Charles Mauclair, Monsieur Didier Bonnet et BTO Sanok S.à r.l., visée par l'AMF le 6 février 2024 sous le numéro n° 24-019, en vertu d'une décision de conformité du même jour (la « **Note en Réponse** »).

Des copies de ce document ainsi que de la Note en Réponse sont disponibles sur les sites internet de l'AMF (www.amf-france.org), de SII Goes On (SIIgoeson.fr) et de Société pour l'Informatique Industrielle – S.I.I. (<https://sii-group.com/fr-FR>) et peuvent être obtenues sans frais au siège social de Société pour l'Informatique Industrielle – S.I.I. situé 8 rue des Pirogues de Bercy, 75012 Paris.

Un communiqué sera diffusé, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, au plus tard la veille de l'ouverture de l'offre publique d'achat simplifiée afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

TABLE DES MATIERES

PREAMBULE	3
1. INFORMATIONS GENERALES REQUISES AU TITRE DE L'ARTICLE 231-28 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AMF	4
2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS DEPUIS LA PUBLICATION DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2023/2024	4
2.1 Structure et répartition du capital.....	4
2.2 Gouvernance.....	8
2.3 Déclarations de franchissements de seuils	9
3. COMMUNIQUE DE PRESSE PUBLIES DEPUIS LA PUBLICATION DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2023	10
4. CALENDRIER DES PROCHAINES PUBLICATIONS FINANCIERES	10
5. FACTEURS DE RISQUES.....	10
6. ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 21 SEPTEMBRE 2023	10
7. FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES	11
8. ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DES INFORMATIONS RELATIVES A SII	11
ANNEXE - COMMUNIQUE DE PRESSE ET DONNEES FINANCIERES DIFFUSES PAR LA SOCIETE DEPUIS LA PUBLICATION DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2023/2024.....	12

PREAMBULE

Le présent document est établi par Société pour l'Informatique Industrielle – S.I.I., société anonyme à directoire et conseil de surveillance dont le siège social est situé 8 rue des Pirogues de Bercy, 75012 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 315 000 943 et dont les actions sont inscrites aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris (« **Euronext Paris** ») sous le code ISIN FR0000074122 et le mnémonique SII (« **SII** » ou la « **Société** »), conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, dans le cadre du dépôt du projet d'offre publique d'achat simplifiée aux termes de laquelle SII Goes On, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 94 avenue du Général Leclerc, 94360 Bry-sur-Marne, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Créteil sous le numéro 981 721 145 (« **SII Goes On** » ou l'« **Initiateur** »), agissant de concert avec (i) Monsieur Bernard Huvé (le « **Fondateur** »), (ii) Madame Alexia Slape, (iii) Monsieur Arnaud Huvé et (iv) Monsieur Alban Huvé (ensemble, les « **Enfants Huvé** »), (v) Madame Christiane Guillebaut (ensemble, avec le Fondateur et les Enfants Huvé, le « **Groupe Familial Huvé** »), (vi) Monsieur Eric Matteucci (le « **Dirigeant** » et, ensemble avec les Membres de la Famille Huvé, les « **Investisseurs Individuels** »), (vii) Monsieur Antoine Leclercq, (viii) Monsieur François Goalabré, (ix) Monsieur Charles Mauclair, (x) Monsieur Didier Bonnet (les « **Co-Investisseurs** »), et (xi) BTO Sanok S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social est situé 2-4 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg (l'« **Investisseur Financier** »)¹ (ensemble, le « **Concert** »), proposent de manière irrévocable aux actionnaires de SII d'acquérir leurs actions de la Société au prix de 70,00 euros par action (le « **Prix de l'Offre** »), payable exclusivement en numéraire, dans les conditions décrites ci-après (l'« **Offre** »).

Conformément aux dispositions de l'article 231-13 du règlement général de l'AMF, l'Offre est présentée par Degroof Petercam, Crédit Industriel et Commercial et Portzamparc (Groupe BNP Paribas) (les « **Établissements Présentateurs** ») qui ont déposé auprès de l'AMF le projet d'Offre, étant précisé que seuls Crédit Industriel et Commercial et Portzamparc (Groupe BNP Paribas) garantissent, conformément aux dispositions de l'article 231-13 du règlement général de l'AMF, la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par l'Initiateur dans le cadre de l'Offre.

L'Offre a fait l'objet d'une décision de conformité de l'AMF emportant visa de la note d'information de l'Initiateur et de la Note en Réponse en date du 6 février 2024.

L'Offre, qui revêt un caractère obligatoire, conformément aux dispositions de l'article 234-2 du règlement général de l'AMF, sera réalisée selon la procédure simplifiée, conformément aux dispositions des articles 233-1, 1° et suivants du règlement général de l'AMF, et sera ouverte pour une durée de 12 jours de négociation.

Conformément aux dispositions de l'article 231-38 IV du règlement général de l'AMF, l'Initiateur a acquis, le 27 décembre 2023, 2.600.717 actions de la Société au Prix de l'Offre.

A la date de la Note en Réponse, l'Initiateur (i) détient, à titre individuel, 13.129.730 actions et autant de droits de vote de la Société, représentant 65,65% du capital social et des droits de vote de la Société et (ii) détient, de concert avec les autres membres du Concert, 13.224.906 actions et autant de droits de vote de la Société, représentant 66,12% du capital social et des droits de vote de la Société².

L'Offre porte sur la totalité des actions SII qui sont d'ores et déjà émises à la date de la Note en Réponse, soit un nombre de 20.000.000 actions SII, à l'exclusion (i) des 13.129.730 actions SII

¹ Société constituée par les fonds Blackstone Tactical Opportunities Fund IV – (CYM) AIV-F L.P., et Blackstone Tactical Opportunities Fund IV -Lux – AIV (CYM) SCSp.

² Sur la base d'un nombre total d'actions existantes de la Société s'élevant à 20.000.000, représentant autant de droits de vote théoriques, conformément à l'article 223-11 du règlement général de l'AMF, au 31 décembre 2023.

détenues par l'Initiateur, (ii) des 669.411 actions SII auto-détenues par la Société qui ne sont pas visées par l'Offre et (iii) des 32.519 actions SII attribuées gratuitement par la Société et indisponibles à raison, d'une part, des dispositions de l'article L. 225-197-1, II du Code de commerce, en application desquelles le conseil de surveillance de la Société a imposé à ses titulaires une obligation de conservation au nominatif jusqu'à la cessation de leurs fonctions de mandataires sociaux de la Société et, d'autre part, des dispositions de l'article 787 B du Code général des impôts (les « **Actions Incessibles** »), étant précisé que les Actions Incessibles ont vocation à faire l'objet d'un mécanisme de liquidité décrit à la section 7.5 de la Note en Réponse.

En conséquence, l'Offre porte sur un nombre total de 6.168.340 actions de la Société³.

Il est précisé que l'Offre ne portera pas sur les 101.411 actions SII attribuées gratuitement par la Société en cours de période d'acquisition (les « **Actions Gratuites Non Acquises** »)⁴ qui ont également vocation à faire l'objet d'un mécanisme de liquidité décrit à la section 7.5 de la Note en Réponse.

A l'exception des Actions Gratuites Non Acquises, il n'existe aucun autre droit, titre de capital ou instrument financier pouvant donner accès, immédiatement ou à terme, au capital ou aux droits de vote de la Société.

L'Offre sera, le cas échéant, suivie d'une procédure de retrait obligatoire, dans le cas où le nombre d'actions non présentées à l'Offre par les actionnaires minoritaires de SII ne représenterait pas, à l'issue de l'Offre, plus de 10% du capital et des droits de vote de la Société, en application des articles L. 433-4 II du code monétaire et financier et 237-1 et suivants du règlement général de l'AMF.

Les caractéristiques de l'Offre sont décrites de manière plus exhaustive dans la section 1.3 (« *Caractéristiques de l'Offre* ») de la Note en Réponse.

1. INFORMATIONS GENERALES REQUISES AU TITRE DE L'ARTICLE 231-28 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AMF

Les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de SII, au sens de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, figurent dans le rapport financier annuel de SII pour l'exercice social clos le 31 mars 2023, comprenant le rapport de gestion sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2023, publié le 2 août 2023 (le « **Rapport Financier Annuel 2022/2023** ») et le rapport financier semestriel au 30 septembre 2023, publié le 22 décembre 2023 (le « **Rapport Financier Semestriel 2023** »), qui sont incorporés par référence au présent document. Ces documents sont disponibles sur le site internet de SII (<https://sii-group.com/fr-FR/finance-documentation>).

2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS DEPUIS LA PUBLICATION DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2023

2.1 Structure et répartition du capital

A la date du présent document, le capital social s'élève à 40.000.000 euros et est composé de 20.000.000 actions, toutes entièrement libérées et de même catégorie.

³ Etant précisé que les Co-Investisseurs se sont engagés à apporter à l'Offre un nombre total de 62.657 actions SII librement cessibles, de sorte que ces 62.657 actions SII seront visées par l'Offre.

⁴ Etant toutefois indiqué que les Actions Gratuites Non Acquises peuvent devenir disponibles par anticipation sous certaines circonstances (tels que le décès ou l'invalidité du bénéficiaire), conformément aux dispositions législatives ou réglementaires applicables.

Les tableaux ci-dessous présentent, à la connaissance de la Société et sur la base de l'information publique disponible, la répartition du capital et des droits de vote de la Société, (i) avant la conclusion du Protocole d'Investissement, (ii) à la date de signature du Protocole d'Investissement, (iii) à la date de réalisation des Apports et des Cessions et à la date du dépôt du projet de note d'information et (iv) préalablement à l'ouverture de l'Offre :

(i) Avant la conclusion du Protocole d'Investissement

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote théoriques en AGO (hors affectation des résultats) et en AGE	% des droits de vote théoriques en AGO (hors affectation des résultats)	Nombre de droits de vote théoriques en AGO (affectation des résultats)	% des droits de vote théoriques en AGO (affectation des résultats)	% des droits de vote théoriques en AGE
Bernard Huvé ⁵	5.791.597	28,96%	2.721.997	13,61%	5.791.597	28,96%	13,61%
Alexia Slape ⁶	1.999.800	4,95%	1.999.800	9,99%	989.900	4,95%	9,99%
Arnaud Huvé ⁶	1.999.800	4,95%	1.999.800	9,99%	989.900	4,95%	9,99%
Alban Huvé ⁶	1.949.800	4,50%	1.949.800	9,75%	900.000	4,50%	9,75%
Christiane Guillebaut	246.800	1,23%	246.800	1,23%	246.800	1,23%	1,23%
Sous-total Groupe Familial Huvé⁷	8.918.197	44,59%	8.918.197	44,59%	8.918.197	44,59%	44,59%
Dirigeant	1.636.329	8,18%	1.636.329	8,18%	10.636.329	8,18%	8,18%
Co-Investisseurs	69.663	0,35%	69.663	0,35%	69.663	0,35%	0,35%
Fidelity Investment (FMR)	1.959.806	9,80%	1.959.806	9,80%	1.959.806	9,80%	9,80%
Auto-détention	671.537	3,36%	671.537	3,36%	671.537	3,36%	3,36%
Personnel et FCPE	270.494	1,35%	270.494	1,35%	270.494	1,35%	1,35%
Flottant	6.476.100	32,38%	6.476.100	32,38%	6.476.100	32,38%	32,38%
Total	20.000.000	100%	20.000.000	100%	20.000.000	100%	100%

⁵ Dont 3.069.600 actions SSI assimilées au titre du 5° du I de l'article L. 233-9 du code de commerce résultant de la détention, par Bernard Huvé, de l'usufruit de 3.069.600 actions SII. Il est précisé s'agissant des 3.069.600 droits de vote attachés aux usufruits d'actions susvisés que ceux-ci sont exerçables en AGO (pour l'affectation des résultats uniquement).

⁶ Dont respectivement 1.009.900 actions en nue-propiété à Alexia Slape et Arnaud Huvé résultant de la détention de la nue-propiété de 1.009.900 actions SII ; 1.049.800 actions en nue-propiété à Alban Huvé résultant de la détention de la nue-propiété de 1.049.800 actions SII. Il est précisé qu'Alexia Slape et Arnaud Huvé détiennent respectivement 1.009.900 droits de vote en AGO hors décision d'affectation des résultats et en AGE. M. Alban Huvé détient 1.049.800 droits de vote en AGO hors décision d'affectation des résultats et en AGE.

⁷ Dont 3.069.600 actions SII représentant autant de droits de vote, retranchés respectivement du nombre total d'actions et de droits de vote détenus par le Groupe Familial Huvé en application de l'article 223-11-1, II du règlement général, afin de ne pas assimiler deux fois les mêmes actions SII du fait du démembrement de propriété des actions *in fine* détenues par les membres du Groupe Familial Huvé, compte tenu des donations effectuées dans le cadre d'un pacte Dutreil.

(ii) A la date de signature du Protocole d'Investissement

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote théoriques en AGO (hors affectation des résultats) et en AGE	% des droits de vote théoriques en AGO (hors affectation des résultats)	Nombre de droits de vote théoriques en AGO (affectation des résultats)	% des droits de vote théoriques en AGO (affectation des résultats)	% des droits de vote théoriques en AGE
Bernard Huvé ⁵	5.791.597	28,96%	2.721.997	13,61%	5.791.597	28,96%	13,61%
Alexia Slape ⁶	1.999.800	4,95%	1.999.800	9,99%	989.900	4,95%	9,99%
Arnaud Huvé ⁶	1.999.800	4,95%	1.999.800	9,99%	989.900	4,95%	9,99%
Alban Huvé ⁶	1.949.800	4,50%	1.949.800	9,75%	900.000	4,50%	9,75%
Christiane Guillebaut	246.800	1,23%	246.800	1,23%	246.800	1,23%	1,23%
SII Goes On	0	0%	0	0%	0	0%	0%
Sous-total Groupe Familial Huvé	8.918.197	44,59%	8.918.197	44,59%	8.918.197	44,59%	44,59%
Dirigeant	1.636.329	8,18%	1.636.329	8,18%	10.636.329	8,18%	8,18%
Co-Investisseurs	69.663	0,35%	69.663	0,35%	69.663	0,35%	0,35%
Investisseur Financier	0	0%	0	0%	0	0%	0%
Sous-total Concert	10.624.189	53,12%	10.624.189	53,12%	10.624.189	53,12%	53,12%
Fidelity Investment (FMR)	1.959.806	9,80%	1.959.806	9,80%	1.959.806	9,80%	9,80%
Auto-détention	671.537	3,36%	671.537	3,36%	671.537	3,36%	3,36%
Personnel et FCPE	270.494	1,35%	270.494	1,35%	270.494	1,35%	1,35%
Flottant	6.476.100	32,38%	6.476.100	32,38%	6.476.100	32,38%	32,38%
Total	20.000.000	100%	20.000.000	100%	20.000.000	100%	100%

(iii) A la date de réalisation des Apports et des Cessions et à la date du dépôt du projet de note d'information (le dépôt ayant eu lieu le lendemain de la réalisation des Apports et des Cessions)

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote théoriques	% des droits de vote théoriques
Bernard Huvé	0	0%	0	0%
Alexia Slape	0	0%	0	0%
Arnaud Huvé	0	0%	0	0%
Alban Huvé	0	0%	0	0%
Christiane Guillebaut	0	0%	0	0%
SII Goes On	10.529.013	52,65%	10.529.013	52,65%
<i>Sous-total Groupe Familial Huvé</i>	10.529.013	52,65%	10.529.013	52,65%
Dirigeant	29.513	0,15%	0	0,15%
Co-Investisseurs	65.663	0,33%	65.663	0,33%
Investisseur Financier	0	0%	0	0%
<i>Sous-total Concert</i>	10.624.189	53,12%	10.624.189	53,12%
Fidelity Investment (FMR)	1.959.806	9,80%	1.959.806	9,80%
Auto-détention	669.411	3,35%	669.411	3,35%
Personnel et FCPE	270.494	1,35%	270.494	1,35%
Flottant	6.476.100	32,38%	6.476.100	32,38%
Total	20.000.000	100%	20.000.000	100%

(iv) Préalablement à l'ouverture de l'Offre

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote théoriques	% des droits de vote théoriques
Bernard Huvé	0	0%	0	0%
Alexia Slape	0	0%	0	0%
Arnaud Huvé	0	0%	0	0%
Alban Huvé	0	0%	0	0%
Christiane Guillebaut	0	0%	0	0%
SII Goes On	13.129.730	65,65%	13.129.730	65,65%
<i>Sous-total Groupe Familial Huvé</i>	<i>13.129.730</i>	<i>65,65%</i>	<i>13.129.730</i>	<i>65,65%</i>
Dirigeant	29.513	0,15%	0	0,15%
Co-Investisseurs	65.663	0,33%	65.663	0,33%
Investisseur Financier	0	0%	0	0%
<i>Sous-total Concert</i>	<i>13.224.906</i>	<i>66,12%</i>	<i>13.224.906</i>	<i>66,12%</i>
Auto-détention	669.411	3,35%	669.411	3,35%
Personnel et FCPE	270.494	1,35%	270.494	1,35%
Flottant	5.835.189	29,18%	5.835.189	29,18%
Total	20.000.000	100%	20.000.000	100%

2.2 Gouvernance

Composition du conseil de surveillance

À la date du présent document, le conseil de surveillance de la Société est composé de :

- Monsieur Bernard Huvé, président du conseil de surveillance ;
- Monsieur Jean-Yves Fradin, vice-président et membre indépendant du conseil de surveillance ;
- et
- Madame Alexia Slape, membre du conseil de surveillance.

Composition du directoire

À la date du présent document, le directoire de la Société est composé de :

- Monsieur Eric Matteucci, président du directoire ;
- Monsieur François Goalabré, membre du directoire ;
- Monsieur Antoine Leclercq, membre du directoire ;
- Monsieur Didier Bonnet, membre du directoire ; et
- Monsieur Charles Mauclair, membre du directoire.

Gouvernance de la Société

Dans le cas où la Société resterait cotée à l'issue de l'Offre, (i) celle-ci continuera de se conformer aux recommandations du Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées publié par Middledent, et (ii) conformément aux termes du Pacte, les membres du directoire et du conseil de surveillance de SII seront choisis par le Comité Stratégique de l'Initiateur à la majorité simple, étant précisé que, s'il est demandé à l'Investisseur Financier de souscrire à des OCADP, des actions ordinaires et éventuellement des BSA de l'Initiateur, ce qui ne peut intervenir que si un nombre minimum de 343.056 actions de la Société étaient apportées à l'Offre, un membre du conseil de surveillance de SII sera désigné sur proposition du porteur majoritaire d'OCADP (ou d'ADP résultant de la conversion desdites OCADP) (le « **Porteur Majoritaire d'OCADP** ») et un autre membre du conseil de surveillance de SII sera désigné sur proposition du porteur majoritaire d'AO Investisseur et, s'ils ont été détachés des OCADP, de BSA (ou d'actions ordinaires résultant de leur exercice) (le « **Porteur Majoritaire d'Equity Investisseur** ») (s'il est différent du Porteur Majoritaire d'OCADP), chacun de ces deux membres (le cas échéant) ne pouvant être révoqué qu'avec le consentement préalable du Porteur Majoritaire d'OCADP ou du Porteur Majoritaire d'Equity Investisseur à l'origine de sa nomination et ne bénéficiera d'aucune rémunération (se référer à la section 1.4 de la note d'information de l'Initiateur).

Dans le cas où l'Offre serait suivie d'un retrait obligatoire, elle aura pour conséquence la radiation des actions SII du marché réglementé d'Euronext Paris. Dans ce contexte, des évolutions concernant la composition des organes sociaux de la Société pourraient être envisagées, et dépendront du résultat de l'Offre.

2.3 Déclarations de franchissements de seuils

Au cours des douze mois précédant la date du présent document :

- Le Concert a déclaré par courrier adressé à l'AMF et à la Société, en date du 15 décembre 2023, avoir franchi à la hausse, le 12 décembre 2023, les seuils légaux de 5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 30%, 1/3 et 50% du capital et des droits de vote de la Société en conséquence de la signature d'un protocole d'investissement constitutive d'une action de concert, et a déclaré ses intentions concernant la Société. Cette déclaration a fait l'objet d'un avis publié par l'AMF le 18 décembre 2023 sous le numéro 223C2071.
- Le Fondateur a déclaré par courrier adressé à l'AMF et à la Société, en date du 21 décembre 2023, avoir franchi individuellement à la baisse, le 21 décembre 2023, les seuils légaux de 5%, 10%, 15%, 20% et 25% du capital et des droits de vote de la Société en conséquence de la réalisation de cessions et d'apports en nature. Cette déclaration a fait l'objet d'un avis publié par l'AMF le 21 décembre 2023 sous le numéro 223C2107.
- Le Dirigeant a déclaré par courrier adressé à l'AMF et à la Société, en date du 21 décembre 2023, avoir franchi individuellement à la baisse, le 21 décembre 2023, les seuils légaux de 5% du capital et des droits de vote de la Société en conséquence de la réalisation de cessions et d'apports en nature. Cette déclaration a fait l'objet d'un avis publié par l'AMF le 21 décembre 2023 sous le numéro 223C2107.
- L'Initiateur a déclaré par courrier adressé à l'AMF et à la Société, en date du 21 décembre 2023, avoir franchi individuellement à la hausse, le 21 décembre 2023, les seuils légaux de 5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 30%, 1/3 et 50% du capital et des droits de vote de la Société en conséquence de la réalisation de cessions et d'apports en nature. Cette déclaration a fait l'objet d'un avis publié par l'AMF le 21 décembre 2023 sous le numéro 223C2107.
- FMR LLC, société holding d'un groupe indépendant de sociétés, agissant pour le compte de fonds, communément dénommée Fidelity Investments, a déclaré par courrier adressé à l'AMF et à la Société, en date du 2 janvier 2024, avoir franchi individuellement à la baisse, le 27 décembre 2023, les seuils légaux de 5% du capital et des droits de vote de la Société en conséquence d'une cession d'actions. Cette déclaration a fait l'objet d'un avis publié par l'AMF le 2 janvier 2024 sous le numéro

224C0004.

3. COMMUNIQUES DE PRESSE PUBLIES DEPUIS LA PUBLICATION DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2023

Les communiqués de presse publiés depuis la publication du Rapport Financier Semestriel 2023 en date du 22 décembre 2023 figurent en Annexe du présent document, et sont également disponibles sur le site internet de la Société (<https://sii-group.com/fr-FR/news>).

Les communiqués de presses diffusés par la Société depuis la publication du Rapport Financier Semestriel 2023 sont les suivants :

Date	Titre du communiqué
22 janvier 2024	Bilan semestriel S2-2023 du contrat de liquidité

4. CALENDRIER DES PROCHAINES PUBLICATIONS FINANCIERES

Chiffre d'affaires du troisième trimestre de l'exercice 2023/2024 : 13 février 2024

Chiffre d'affaires annuel de l'exercice 2023/2024 : 14 mai 2024 (*)

Résultats annuels de l'exercice 2023/2024 : 10 juin 2024 (*)

(*) Sous réserve que les actions de la Société soient admises aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris à la date de la publication concernée.

5. FACTEURS DE RISQUES

Les facteurs de risques relatifs à la Société sont décrits dans le Rapport Financier Annuel 2022/2023 (Section 1.6) et dans le Rapport Financier Semestriel 2023 (Section 1.5). La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur les activités, la situation financière, les résultats ou les perspectives de la Société.

La Société n'a pas connaissance, à la date du présent document, d'autres risques opérationnels ou financiers significatifs concernant la Société. Néanmoins, des risques non encore identifiés ou considérés comme significatifs par la Société, à la date du présent document, pourraient également avoir un effet défavorable significatif.

6. ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 21 SEPTEMBRE 2023

L'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires qui s'est tenue le 21 septembre 2023 a adopté l'ensemble des résolutions suivantes :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2023, approbation des dépenses et charges non déductibles fiscalement (*1^{ère} résolution*) ;
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2023 (*2^{ème} résolution*) ;
- Affectation du résultat de l'exercice et fixation du dividende (*3^{ème} résolution*) ;
- Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées – Constat de l'absence de convention nouvelle (*4^{ème} résolution*) ;
- Nomination de la société RSM Paris en remplacement de KPMG S.A., aux fonctions de commissaire aux comptes titulaire (*5^{ème} résolution*) ;
- Approbation de la politique de rémunération du président du directoire conformément à l'article L.22-10-26 II du Code de commerce (*6^{ème} résolution*) ;

- Approbation de la politique de rémunération des autres membres du directoire conformément à l'article L.22-10- 26 II du Code de commerce (7^{ème} résolution) ;
- Approbation de la politique de rémunération du président du conseil de surveillance conformément à l'article L.22- 10-26 II du Code de commerce (8^{ème} résolution) ;
- Approbation de la politique de rémunération des autres membres du conseil de surveillance conformément à l'article L.22-10-26 II du Code de commerce (9^{ème} résolution)
- Approbation de l'ensemble des rémunérations versées ou attribuées aux mandataires sociaux au titre de l'exercice clos le 31 mars 2023 conformément à l'article L.22-10-34 I du Code de commerce (10^{ème} résolution) ;
- Approbation des éléments de rémunération versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2023 à Monsieur Éric Matteucci, président du directoire (11^{ème} résolution) ;
- Approbation des éléments de rémunération versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2023 à Monsieur Didier Bonnet, membre du directoire depuis le 8 septembre 2022 (12^{ème} résolution) ;
- Approbation des éléments de rémunération versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2023 à Monsieur François Goalabré, membre du directoire (13^{ème} résolution) ;
- Approbation des éléments de rémunération versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2023 à Monsieur Antoine Leclercq, membre du directoire (14^{ème} résolution) ;
- Approbation des éléments de rémunération versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2023 à Monsieur Charles Mauclair, membre du directoire (15^{ème} résolution) ;
- Approbation des éléments de rémunération versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2023 à Monsieur Bernard Huvé, président du conseil de surveillance (16^{ème} résolution) ;
- Autorisation à donner au directoire à l'effet de faire racheter par la société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L.22-10-62 du Code de commerce (17^{ème} résolution) ;
- Pouvoirs pour les formalités (18^{ème} résolution).

7. FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

Les faits exceptionnels et litiges liés à l'activité de la Société au titre de l'exercice clos le 31 mars 2023 sont décrits dans le Rapport Financier Annuel 2022/2023.

A la connaissance de la Société, il n'existe, à la date du présent document, aucun litige, procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, ou fait exceptionnel autres que ceux mentionnés dans le Rapport Financier Annuel 2022/2023.

8. ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DES INFORMATIONS RELATIVES A SII

« J'atteste que le présent document contenant les informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables de Société pour l'Informatique Industrielle – S.I.I, qui a été déposé le 6 février 2024 auprès de l'AMF, et qui sera diffusé au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'Offre, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et par l'instruction n° 2006-07 de l'AMF, dans le cadre de l'Offre. Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée ».

Monsieur Eric Matteucci
Président du directoire

**ANNEXE - COMMUNIQUES DE PRESSE ET DONNEES FINANCIERES
DIFFUSES PAR LA SOCIETE DEPUIS LA PUBLICATION DU RAPPORT
FINANCIER SEMESTRIEL 2023**



Paris, le 08 janvier 2024

**BILAN SEMESTRIEL DU CONTRAT DE LIQUIDITE
CONTRACTE AVEC LE CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL**

Au titre du contrat de liquidité confié par la société S.I.I. au CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, à la date du 31 décembre 2023, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 3 193 titres
- 440 653,48 €

Au cours du 2^{ème} semestre 2023, il a été négocié un total de :

- 85 325 titres à l'achat pour un montant de 4 141 150,86 €
- 87 640 titres à la vente pour un montant de 4 275 826,02 €

Sur cette même période, ont été exécutés :

- 1 777 transactions à l'achat
- 1 730 transactions à la vente

Il est rappelé que lors de la signature du contrat, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 8 804 titres
- 244 656,05 €



**CONTRAT DE LIQUIDITE
2EME SEMESTRE 2023**

Date	Achats			Ventes		
	Nombre de transactions	Nombre de titres	Capitaux en EUR	Nombre de transactions	Nombre de titres	Capitaux en EUR
TOTAL	1 777	85 325	4 141 150,86	1 730	87 640	4 275 826,02
03/07/2023	14	670	35 893,90	6	519	28 033,80
04/07/2023	12	501	26 683,30	15	972	51 968,70
05/07/2023	14	475	25 694,40	11	663	36 064,20
06/07/2023	15	677	36 197,00	5	101	5 474,80
07/07/2023	10	351	18 773,40	10	636	34 195,90
10/07/2023	10	305	16 521,50	13	458	24 950,70
11/07/2023	15	651	35 231,90	10	541	29 362,50
12/07/2023	11	471	25 429,70	8	402	21 759,30
13/07/2023	14	818	43 429,10	16	1374	74 066,80
14/07/2023	1	1	54,60	12	1685	92 471,20
17/07/2023	14	359	19 660,30	8	336	18 450,00
18/07/2023	7	292	16 140,70	11	292	16 156,80
19/07/2023	12	602	33 531,00	17	669	37 407,30
20/07/2023	17	902	49 211,90	1	1	55,50
21/07/2023	9	390	20 935,90	2	2	109,70
24/07/2023	9	423	22 365,50	7	257	13 683,50
25/07/2023	11	487	25 653,60	7	325	17 192,40
26/07/2023	6	410	21 425,30	19	571	30 025,60
27/07/2023	7	207	11 012,90	6	207	11 022,70
28/07/2023	18	609	32 263,40	31	1054	56 248,80
31/07/2023	14	584	31 195,50	6	1101	58 959,00
01/08/2023	8	526	27 913,90	9	383	20 486,80
02/08/2023	13	315	16 729,00	6	207	11 033,40
03/08/2023	16	758	39 921,10	12	385	20 265,30
04/08/2023	7	256	13 452,20	16	715	37 872,30
07/08/2023	1	1	53,30	4	320	17 253,70
08/08/2023	1	1	53,60	1	1	53,60
09/08/2023	2	101	5 504,70	6	400	21 959,80
10/08/2023	5	101	5 574,80	3	255	14 091,00
11/08/2023	8	429	23 112,70	7	351	19 059,70
14/08/2023	5	101	5 494,40	5	201	11 054,40
15/08/2023	2	47	2 608,40	7	301	16 835,40
16/08/2023	9	255	14 133,40	4	101	5 746,40
17/08/2023	6	301	16 404,50	7	601	33 234,50
18/08/2023	16	451	25 001,00	8	351	19 256,00
21/08/2023	26	1001	54 116,00	1	1	56,00
22/08/2023	3	65	3 466,10	2	2	109,80
23/08/2023	15	766	40 503,40	4	101	5 423,40
24/08/2023	16	496	25 751,60	9	102	5 366,40
25/08/2023	6	310	15 954,20	14	368	18 982,10
28/08/2023	11	557	28 513,90	17	713	36 689,90
29/08/2023	3	101	5 231,70	19	701	36 451,70
30/08/2023	16	602	31 333,90	8	301	15 722,70
31/08/2023	11	394	20 448,00	5	303	15 836,20
01/09/2023	8	449	23 283,70	11	397	20 664,10
04/09/2023	2	151	7 852,00	2	4	208,30
05/09/2023	25	766	39 032,20	6	63	3 195,00

Date	Achats			Ventes		
	Nombre de transactions	Nombre de titres	Capitaux en EUR	Nombre de transactions	Nombre de titres	Capitaux en EUR
06/09/2023	15	554	27 849,70	13	371	18 711,70
07/09/2023	15	789	39 240,40	7	34	1 716,80
08/09/2023	10	161	8 159,80	27	1229	61 982,90
11/09/2023	27	690	34 462,90	7	460	23 052,70
12/09/2023	21	661	32 931,00	9	261	13 084,00
13/09/2023	37	2007	97 249,15	13	798	38 401,90
14/09/2023	22	1012	47 840,15	27	1487	71 039,45
15/09/2023	17	981	46 616,40	1	1	48,20
18/09/2023	16	946	44 313,70	6	277	13 005,20
19/09/2023	8	346	16 335,30	15	1587	75 876,25
20/09/2023	5	226	10 835,70	11	373	17 968,60
21/09/2023	20	667	31 899,35	6	239	11 470,25
22/09/2023	21	983	46 457,35	20	1021	48 398,25
25/09/2023	18	1234	58 044,65	10	508	23 891,25
26/09/2023	30	2082	96 089,01	20	1423	65 750,90
27/09/2023	8	391	17 775,85	18	1326	61 172,80
28/09/2023	26	1225	56 511,35	13	670	30 819,15
29/09/2023	3	102	4 767,00	23	960	44 695,25
02/10/2023	33	1318	60 754,95	17	619	28 546,60
03/10/2023	11	342	15 549,70	6	372	16 960,80
04/10/2023	8	487	21 868,80	1	1	45,35
05/10/2023	21	651	29 215,00	12	504	22 695,60
06/10/2023	10	801	36 044,90	20	1596	72 101,41
09/10/2023	24	1135	51 448,95	13	568	25 902,40
10/10/2023	1	1	45,05	21	766	34 945,30
11/10/2023	25	1001	45 530,75	23	801	36 470,75
12/10/2023	22	1001	45 800,80	33	4501	206 325,80
13/10/2023	47	2137	97 478,05	5	154	7 080,00
16/10/2023	27	798	35 911,70	16	590	26 644,40
17/10/2023	13	369	16 674,55	20	568	25 726,65
18/10/2023	18	640	28 834,20	15	393	17 690,40
19/10/2023	47	1009	45 091,75	39	868	38 941,50
20/10/2023	20	909	40 435,45	14	330	14 732,45
23/10/2023	22	679	29 962,90	27	863	38 271,40
24/10/2023	22	727	32 452,85	27	851	38 134,60
25/10/2023	14	1750	77 475,90	10	757	33 440,95
26/10/2023	23	938	41 296,50	27	2414	107 140,25
27/10/2023	29	2158	95 267,70	16	653	28 990,00
30/10/2023	20	629	27 711,70	19	1043	46 050,40
31/10/2023	25	705	31 191,95	28	1153	51 273,85
01/11/2023	21	2243	99 280,15	22	1637	72 589,45
02/11/2023	9	501	22 359,40	36	1106	49 343,90
03/11/2023	2	94	4 206,55	22	1420	63 824,35
06/11/2023	13	1416	64 220,15	25	1275	58 030,00
07/11/2023	6	481	21 690,85	23	1181	53 673,45
08/11/2023	15	718	32 877,20	20	718	32 974,85
09/11/2023	5	475	21 857,10	21	1434	66 726,35
10/11/2023	13	1005	47 234,20	10	717	33 711,00
13/11/2023	26	1397	65 634,50	24	794	37 466,75
14/11/2023	2	138	6 499,90	28	958	45 681,90
15/11/2023	37	2296	110 298,65	23	1676	82 980,20

Date	Achats			Ventes		
	Nombre de transactions	Nombre de titres	Capitaux en EUR	Nombre de transactions	Nombre de titres	Capitaux en EUR
16/11/2023	33	1688	80 484,80	17	1758	84 189,75
17/11/2023	18	1024	49 733,55	22	1355	66 027,80
20/11/2023	10	876	42 459,10	13	625	30 356,80
21/11/2023	25	1332	64 766,60	11	607	29 573,30
22/11/2023	10	375	18 284,65	13	644	31 484,35
23/11/2023	11	1167	56 933,90	32	870	42 565,40
24/11/2023	12	1148	55 894,20	37	821	40 047,50
27/11/2023	27	1408	68 289,05	13	488	23 833,05
28/11/2023	26	2234	106 697,90	47	2078	99 982,50
29/11/2023	11	679	32 726,50	17	688	33 264,35
30/11/2023	53	1451	73 266,20	62	3019	151 230,01
01/12/2023	22	744	38 301,60	42	3023	154 979,50
04/12/2023	30	2649	135 376,80	11	2499	127 669,80
05/12/2023	13	738	38 173,00	18	992	51 259,70
06/12/2023	8	662	34 404,30	17	1008	52 432,40
07/12/2023	13	727	37 861,80	17	507	26 575,40
08/12/2023	24	931	49 166,90	18	558	29 588,70